

Belles performances pour le bilan financier des sociétés d'assistance.

Alors que les sociétés d'assistance s'organisent pour la préparation de la prochaine saison estivale, l'Union des Assisteurs dévoile les résultats de la profession pour l'année passée.

Le chiffre d'affaires global des 9 sociétés membres, qui représente 96 % de l'activité, poursuit sa croissance avec un CA France de 4,5 milliards d'Euros en hausse de 8,4 % vs 2022.

« *Nous enregistrons de belles performances dans tous les secteurs où nous intervenons, Automobile Voyages, Habitation et Santé* » souligne Jean Matthieu Biseau, président de l'Union des Assisteurs. Cette dynamique est soutenue par l'activité Automobile qui est portée à la fois par une augmentation des volumes du fait notamment du vieillissement du parc mais aussi par l'inflation particulièrement sensible ces deux dernières années. L'assistance routière a enregistré à elle seule 10 % de hausse pour un total de 2,7 milliards d'Euros soit 60 % du CA total. Avec un CA de 687 millions d'euros en croissance de 6 %, le secteur du Voyage représente quant à lui 15 % du CA France. Celui de l'Habitation progresse de 9 % pour atteindre 588 millions d'Euros, il représente 13 % du CA global.

Enfin le secteur de la Santé affiche de bons résultats avec une hausse de 10 % portant le CA à 446,5 millions d'Euros.

Une activité en expansion accompagnée d'une dynamique de recrutement

L'Assistance a toujours été un secteur très actif pour l'emploi. Elle réunit aujourd'hui 12 500 collaborateurs en France, et 43 500 dans le monde.

Sur l'hexagone, la profession continue de recruter, notamment dans les régions avec deux nouveaux sites à Limoges et au Puy en Velay en créant à terme respectivement dans ces deux villes 350 et 100 emplois. Ces deux nouvelles ouvertures démontrent un dynamisme et une tendance à orienter la recherche de nouveaux bassins d'emploi vers des petites et moyennes villes.

Les sociétés d'Assistance recrutent également chaque année sur l'ensemble du territoire français autour de 2000 saisonniers pour se préparer au pic d'activité de la saison estivale. C'est l'opportunité pour la profession de valoriser ses métiers. De fait à l'issue de cette période de nombreux CDD se transforment souvent en CDI. Venant d'univers professionnels très différents, nombreux sont ceux qui, après une première saison estivale sur un plateau d'assistance, ont renouvelé l'expérience l'été suivant pour décider finalement d'intégrer la société.

Ces cas de reconversions professionnelles sont de plus en plus fréquents car ils séduisent ceux qui souhaitent donner plus de sens à leur métier et se rendre utile.

« Nous sommes prêts à accueillir et former les nouveaux saisonniers qui vont nous rejoindre pour cette période estivale, cruciale pour notre activité. Nous sommes heureux de partager notre passion pour nos métiers et de proposer ensuite, à ceux qui souhaitent rester, de nouveaux parcours de carrière » précise Jean Matthieu Biseau.

Dans tous les cas, les compétences qu'ils vont acquérir au cours de ces missions saisonnières représentent une réelle valeur ajoutée pour leur employabilité future. Ils vont devoir développer des qualités utiles pour la gestion de projets, la négociation, l'écoute et la compréhension de la problématique client.

Créé en 1981, l'Union des Assisteurs regroupe 9 sociétés d'assistance qui représentent 96 % de la profession : ARC Europe France, Allianz Partners, AXA Partners, Europ Assistance, Fidelia Assistance, Filassistance, Groupe IMA (Inter Mutuelles Assistance), Mutuaide, Opteven.

En 2023, les membres de l'Union des Assisteurs ont employé 12 500 personnes.

Très actif, l'Union des Assisteurs, avec ses partenaires sociaux, est à l'origine d'un grand nombre d'accords de branche ces dernières années. Son dynamisme dans ce domaine illustre une fois de plus les fondamentaux de cette profession que sont, l'engagement, l'écoute et l'adaptation aux nouveaux enjeux sociétaux.

Contact Presse : Pascale Gillard
pascale.gillard@gmail.com/Tél 06 89 95 52 95